

Écrit par le 20 mai 2026

Gilles Ripert réélu président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon



Ce jeudi 16 mars, [Gilles Ripert](#), maire de Caseneuve, a été réélu président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Il est à la tête de l'intercommunalité depuis 2014.

À la suite des élections municipales, c'est au tour des élections communautaires d'avoir lieu. Ce jeudi 16 mars, les conseillers communautaires de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon ont voté. C'est donc Gilles Ripert, maire de Caseneuve depuis 18 ans et président de l'intercommunalité depuis 2014, qui a été réélu, avec 38 voix sur 48. 10 vice-présidents et 16 membres du bureau communautaire ont également été élus.

Ecrit par le 20 mai 2026

Le président et ses vice-présidents :

Président - Gilles Ripert (Caseneuve)

Vice-président - Jean Aillaud (Apt)

Vice-président - Lucien Aubert (Joucas)

Vice-président - Christian Bellot (Saint-Saturnin-lès-Apt)

Vice-présidente - Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon)

Vice-présidente - Christine Florent (Goult)

Vice-président - Patrick Merle (Ménerbes)

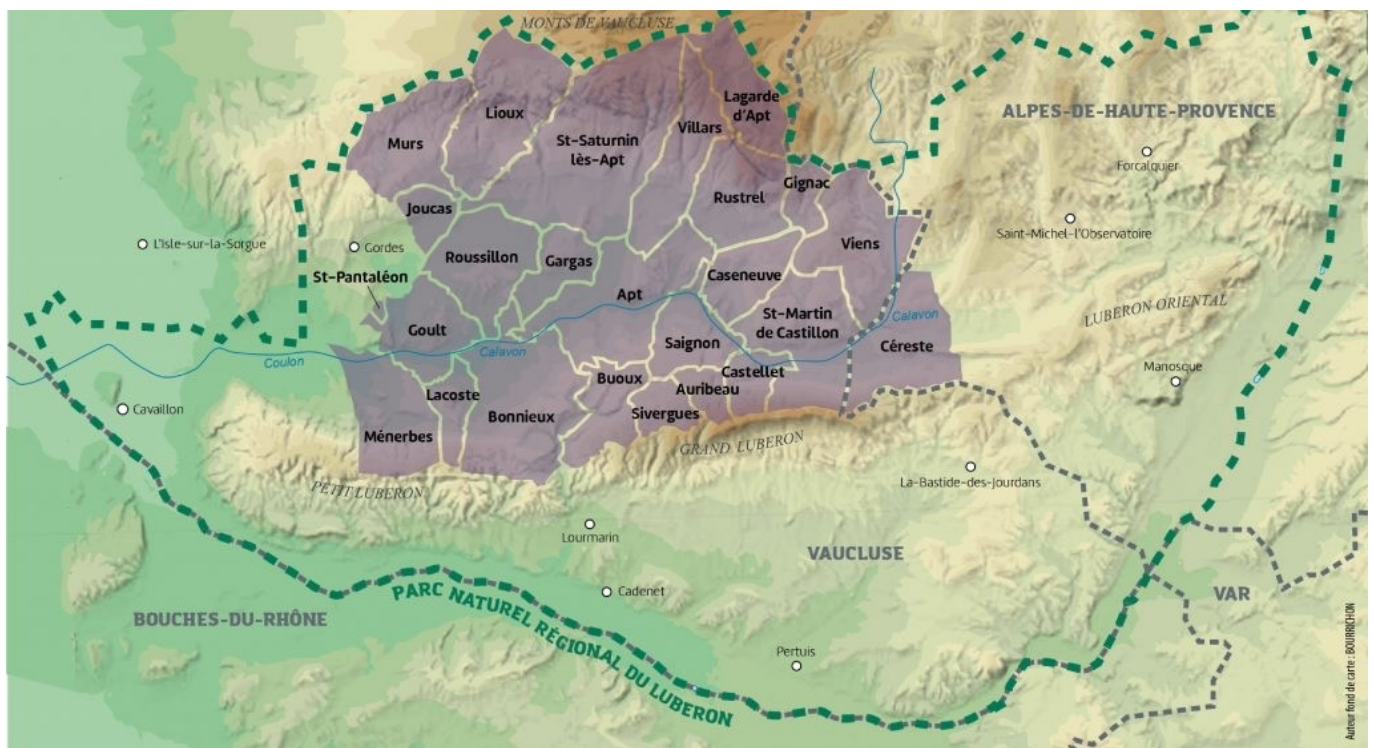
Vice-président - Pascal Ragot (Bonnieux)

Vice-président - Frédéric Sacco (Apt)

Vice-présidente - Dominique Santoni (Apt)

Vice-président - Patrick Siaud (Gargas)

Ce sont 25 communes et plus de 28 000 habitants qui composent le Pays d'Apt Luberon. La Communauté de communes est dotée de diverses compétences comme : l'aménagement de l'espace, la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement, ou encore la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.



© Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Ecrit par le 20 mai 2026

Le Pays d'Apt et le Sud Luberon s'allient pour l'environnement avec le projet ClimAgri



La [Communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) et la [Communauté territoriale du Sud Luberon](#) (Cotelub), accompagnées de la [Chambre d'Agriculture de Vaucluse](#) et [Bio de Provence](#), ont décidé d'établir un travail collaboratif et de développer leur Plan Climat 'Air Énergie Territorial' avec le projet 'ClimAgri'. Ce dernier va leur permettre de réaliser une étude pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie, le stockage du carbone ou encore la production alimentaire du secteur agricole au sein des deux territoires.

Financé à 70% (39 145€) par l'[Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie](#) (Ademe) et à 30% par les deux intercommunalités, ce dispositif a plusieurs objectifs : encourager les agriculteurs à mettre en place des pratiques favorables au stockage du carbone, développer l'agroécologie et les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi produire une agriculture de qualité et

Écrit par le 20 mai 2026

renforcer l'autonomie alimentaire des territoires.

V.A.

Le Pays d'Apt et Lucisol s'allient pour développer la méthanisation



La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la société aptésienne spécialisée dans le développement de l'énergie solaire Lucisol ont chacune un projet de méthanisation, un processus biologique de dégradation des matières organiques. Les deux entités ont donc décidé de joindre leurs forces pour mener à bien leur projet.

C'est dans les locaux du pôle intercommunal de services aux entreprises [Cap Luberon](#) que la [CCPAL](#) et

Ecrit par le 20 mai 2026

[Lucisol](#) viennent de signer une convention de partenariat pour une stratégie locale concertée de développement de la méthanisation.

Avec l'adoption de son Plan climat énergie territorial en 2020, la CCPAL souhaite développer la filière biogaz. Pour ce faire, la mise en place d'une unité de méthanisation sur son territoire est à l'étude. Un pré-diagnostic a permis d'identifier 43 000 tonnes de déchets organiques qui pourraient faire l'objet de ce processus afin de produire du biogaz qui servira ensuite à alimenter la station de Gaz naturel pour véhicules (GNV) de l'intercommunalité. De l'engrais naturel sera également produit à partir de ces déchets organiques pour développer une agriculture durable.

Lucisol, quant à elle, traitera 1200 tonnes de déchets organiques par an dans le but de produire de l'électricité et de la chaleur utilisables pour des cultures sous serres et un réseau de chaleur.



De gauche à droite : Marie Montagard (chargée de mission énergie de la CCPAL), Frédéric Sacco (vice-président de la CCPAL délégué au développement durable), Gilles Ripert (président de la CCPAL), Roger Fernandez (président de Lucisol), Mireille Dumeste et Pierre Chemet (sociétaires de Lucisol).

V.A.

Pays d'Apt-Luberon : un Cap pour les services aux entreprises



Après 20 mois de travaux, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) vient d'ouvrir 'Cap Luberon'. Situé à l'entrée ouest d'Apt en lien avec la zone industrielle des Bourguignons et le parc d'activités économiques de Perréal, ce pôle intercommunal de services aux entreprises a vocation à devenir un 'tiers lieu' évolutif mixant à la fois un espace de coworking/télétravail, un centre de services, d'hébergement et de domiciliation, un centre de ressources et un lieu d'animation.

Ecrit par le 20 mai 2026

L'ensemble s'étend sur 937,10 m² et comprend notamment un espace de coworking (150 m²), 13 bureaux à la location (240 m²) accessibles 24h/24, 2 ateliers relais (150 m²), 2 salles de réunions (d'une de capacité de 40 et 25 personnes), un espace détente et café, 2 espaces cuisine ainsi qu'un coin 'lounge'. Conçu pour faciliter la mise en réseau et les démarches professionnelles de ses locataires, le lieu regroupe de nombreux partenaires économiques tels qu'Initiative Terres de Vaucluse, l'ANPEP (Association pour la promotion de l'éducation permanente), l'ALTE (Agence locale de la transition énergétique), la Maison de l'emploi ainsi que des permanences de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et d'artisanat et des formations Pôle emploi.

Pour l'intercommunalité, l'opération représente un investissement de 1,5 M€ dont une participation de l'Etat de près de 450 000 € via différents dispositifs (DETR, DSIL, contrat de ruralité, FNADT) ainsi du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (200 000 €) et du programme européen Leader-Gal Luberon (28 430,20 €).

Cap Luberon. 472 Traverse de Roumanille. Apt. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jusqu'à 16h30 le vendredi. 04 90 04 49 70.